

Durée	Intitulé du stage	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025
SSIAP							
10 J	SSIAP 1	Du 06 au 17	Du 10 au 21	Du 11 au 24	Du 07 au 18	Du 12 au 23	Du 10 au 23
10 J	SSIAP 2		Du 17 au 28				Du 16 au 27
30 J	SSIAP 3	1 ^{ère} Partie : du 13/01 au 24/01 2 ^{ème} Partie : du 10/02 au 21/02 3 ^{ème} Partie : du 10/03 au 21/03					
2 J	Recyclage SSIAP 1	Les 06 et 07	Les 05 et 06	Les 03 et 04	Les 02 et 03	Les 05 et 06	Les 02 et 03
2 J	Recyclage SSIAP 2		Les 03 et 04		Les 07 et 08		Les 25 et 26
3 J	Recyclage SSIAP 3			Du 03 au 05			
3 J	Remise à niveau SSIAP 1	Du 08 au 10	Du 05 au 07	Du 03 au 05	Du 02 au 04	Du 05 au 07	Du 04 au 06
3 J	Remise à niveau SSIAP 2		Du 05 au 07		Du 07 au 09		Du 25 au 27
5 J	Remise à niveau SSIAP 3			Du 03 au 07			
6 J	Module complémentaire SSIAP 1	Du 06 au 10 + le 15	Du 10 au 14 + le 19	Du 11 au 17 + le 20	Du 07 au 11 + le 16	Du 12 au 16 + le 21	Du 10 au 16 + le 19
3 J	Module complémentaire SSIAP 3 (titulaire d'un DUT)			Du 03 au 05			

Durée	Intitulé du stage	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025
-------	-------------------	--------------	--------------	-----------	------------	----------	-----------

SECOURISME

8 J	Formateur S.S.T		Du 03 au 06 et du 17 au 20		Du 01 au 04 et du 14 au 17		Du 10 au 13 et du 23 au 26
3 J	MAC Formateur S.S.T		Du 10 au 12		Du 07 au 09		Du 18 au 20

2 J	S.S.T	Les 02 et 03 Les 20 et 21	Les 13 et 14	Les 17 et 18	Les 03 et 04	Les 22 et 23	Les 05 et 06
1 J	Maintien et actualisation des compétences des S.S.T (MAC SST)	Le 03 Le 06 Le 13 Le 20	Le 03 Le 10 Le 21	Le 03 Le 07 Le 17 Le 24	Le 01 Le 14 Le 18	Le 12 Le 26	Le 02 Le 03 Le 17 Le 18

HABILITATION ELECTRIQUE

1 J	H0B0	Le 02	Le 03	Le 27	Le 22	Le 06	Le 26
2 J	BS / BE Manœuvres	Les 02 et 03	Les 03 et 04	Les 27 et 28		Les 06 et 07	Les 26 et 27
1,5 J	Recyclage BS / BE Manœuvres	Les 23 et 24 matin	Les 24 et 25 matin		Les 10 et 11 matin	Les 19 et 20 matin	Les 02 et 03 Matin
3 J	Habilitation électrique électricien (formation initiale)		Du 12 au 14		Du 14 au 16		Du 16 au 18
1,5 J	Habilitation électrique électricien (recyclage)		Les 06 (après- midi) et 07 (journée)		Les 17 et 18 matin		Les 10 et 11 matin

Planning des formations NANTES (1^{er} semestre 2025):



* Dates complémentaires

CT Formation - 22 rue Robert Schuman - 44 400 REZE E-mail : contact@ctformation.fr

N° déclaration d'activité : 52440522344 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Agrément Titre APS (n° 44 16 08 10 01 délivré par la CPNEFP de la branche prévention sécurité / N° d'autorisation d'exercice délivré par la CLAC Ouest L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient (article L. 612-14 du Code de la sécurité intérieure) N° FOR-044-2027-01-27-20220601751 / Agrément SSIAP N°22-02 / N° d'habilitation délivré par l'INRS : pour la formation de formateur SST (Formation initiale / Maintien et actualisation des compétences) N°1479469/2020/SST-02/O/10 pour la formation SST (Formation initiale / Maintien et actualisation des compétences) N° H30730/2018/SST-1/O/10

Durée	Intitulé du stage	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025
-------	-------------------	--------------	--------------	-----------	------------	----------	-----------



Titre APS

26 J	Titre APS	Du 06/01 au 10/02	Du 17/02 au 24/03	Du 17/03 au 22/04	Du 12/05 au 18/06	Du 16/06 au 22/07
------	-----------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AGENTS DE SECURITE PRIVEE (Surveillance humaine) (Nouvelle durée de formation)

4 J (27 heures)	Attention : Pour accéder à la formation les personnes doivent être titulaires du SST et en cours de validité	Du 14 au 17 Du 21 au 24	Du 11 au 14 Du 24 au 27	Du 04 au 07 Du 25 au 28	Du 01 au 04 Du 22 au 25	Du 13 au 16 Du 20 au 23	Du 03 au 06 Du 24 au 27
--------------------	--	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------